

Droit fiscal des affaires

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

- **Contenu** : Cet enseignement initie les étudiants aux modalités d'imposition des résultats des entreprises qui relèvent de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés ; il vise également à leur faire comprendre que le choix fiscal de l'entreprise va orienter la fiscalité de son dirigeant. Ce cours ne se limite donc pas à l'étude des mécanismes d'imposition, mais invite les étudiants à la réflexion stratégique qui conduit l'entreprise et son dirigeant à l'exercice du choix fiscal. Il est divisé en trois grandes parties, consacrées à : La fiscalité des entreprises à l'impôt sur le revenu, La fiscalité des entreprises à l'impôt sur les sociétés, et la Taxe sur la valeur ajoutée.
- **Évaluation** : La note de *Droit fiscal des affaires*, sur 40 (coefficient 2), repose sur un contrôle continu intégral.

Heures d'enseignement

CM	CM	30h
P-CI-TD	Classe Inversée - TD	15h
P-Ci-Etu	Classe Inversée - Autonomie	5h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit fiscal des affaires CM	EC	30h			
Droit fiscal des affaires TD	EC				
Droit fiscal des affaires (autonomie)	EC				

UE = Unité d'enseignement
EC = Élément Constitutif